drone-spot

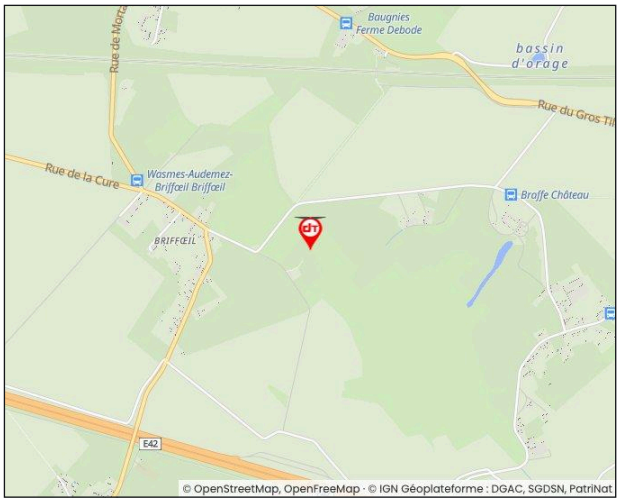
FICHE DE VOL

Générée le 20 novembre 2026

Briffoeil

Patrimoine · Belgique

Coordonnées GPS	50.55023, 3.55757
Altitude	39 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Tournai/Maubray Glider Field 4,7 km, direction SO · spot 10 m plus bas
Référence du spot	316009



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Ven. 20 nov.	07:32	08:09	16:54	17:31	8 h 45	08:09–09:02 · 16:01–16:54
Sam. 21 nov.	07:33	08:10	16:53	17:30	8 h 42	08:10–09:04 · 15:59–16:53
Dim. 22 nov.	07:35	08:12	16:52	17:29	8 h 40	08:12–09:06 · 15:58–16:52

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Tournai/Maubray Glider Field	Aérodrome	4,7 km, direction SO	49 m
Chièvres Air Base	Aéroport	20 km, direction E	59 m
Aérodrome de Saint-Ghislain	Aérodrome	21 km, direction SE	23 m
Ath/Isieres Ulmodrome	Aérodrome	22 km, direction NE	30 m

Description

Isolés à l'est du village, les vestiges du château de Briffoeil témoignent de l'ampleur de cet ensemble castral remarquable érigé à partir du 13e siècle, étendu au 16e et 17e siècles et puis progressivement abandonné avant d'être démoli à la fin du 19e siècle. Implantés au coeur de prairies dont les vallonnements révèlent les traces des parties disparues, ces vestiges possèdent aujourd'hui une réelle qualité paysagère alliée à une valeur archéologique et historique. Le château, mentionné en 1378, ainsi que la seigneurie ont appartenu à la famille d'Antoing avant de passer notamment aux Mérode, au 16e siècle, et aux Vilain de Gand, au 17e siècle. L'ensemble du site est connu entre autres par la carte du comte de Ferraris, levée dans le dernier tiers du 18e siècle. De l'ancienne enceinte en quadrilatère cerné d'eau et ponctué de cinq tours, ne subsiste que la tour de l'angle nord-est …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=316009

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=50.55023&lon=3.55757
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.